

**Résumé de la séance du conseil communal
du 06 Mars 2008 à 20 Heures.**

Présents : M. André DRICOT, Bourgmestre-Président;
M. Philippe BELOT, Mme Sabine MAGIS, M. Georges DE COSTER,
Echevin (e) s;
MM. ~~Pascal JACQUIEZ, Michel PAULY~~, Christian HERNOUX, Mme
Sophie VERHELST, M. Jacques PETITJEAN, Mme Brigitte GILLES, M.
Christian LATHURAZ. Conseiller (e) s Communaux;
Mme Sabrina LAUVAUX, Présidente C.P.A.S.
Mme Marie-Paule FAYS, Secrétaire Communale

Messieurs JACQUIEZ P. et PAULY M. sont excusés

Sauf indication contraire, les points sont votés à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, les conseillers assistent à la remise officielle de l'acte d'adhésion à la Charte Communale de la Personne Handicapée.

Le Conseil en séance publique

1° Compte 2007.

EMET un avis favorable sur le compte 2007 qui se solde par un boni budgétaire de 1.259.722,98 €.

**2° Veille informative en matière de Programme européens : Assistance administrative et technique
Convention avec BEP.**

SIGNE une convention avec le BEP relative à une veille informative en matière de programme européen.

Par cette convention, le BEP s'engage à nous avertir des possibilités de subsides européens et à nous aider dans la constitution des dossiers.

3° F.E. Niverlée : Compte 2007.

EMET un avis favorable à l'approbation du compte 2007 de la F.E. de Niverlée qui se solde par un boni de 3.182,71 €.

4° Budget 2008 : Communication de la décision de l'Autorité de Tutelle.

PREND connaissance de la décision de la Région Wallonne qui approuve le budget 2008 sans restriction

En vertu de l'art L1122-19 du CDLD, Monsieur Christian HERNOUX quitte la séance

5° Décision sur relocation chasses en 2009 : Modification.

Par 7 oui et 1 abstention (C. LATHURAZ)

MODIFIE sa délibération du 06 mars 2008 comme suit :

- le lot n°7 sera regroupé avec le lot n° 1
- le lot de chasse n° 12 sera reloué aux enchères publiques
- le prix de location du lot de pêche n°3 est fixé à 850 €
- le droit de préférence est accordé aux locataires sortants sans conditions d'ancienneté

Monsieur C. HERNOUX rentre en séance

6° Demande acquisition escalier ancien cimetière Vaucelles : Accord définitif et fixation du prix de vente.

MARQUE un accord définitif sur la vente à la SA JORASE, de l'escalier d'accès au vieux cimetière et fixe le prix de vente de cet ancien escalier à la somme de 2.000 € correspondant aux frais occasionnés pour la création d'un nouvel accès à l'ancien cimetière de Vaucelles plus le prix du terrain.

**7° FOYER CULTUREL de Doische asbl : Contrat programme 2009-2012
Participation financière communale
Axes prioritaires de politique culturelle développés par le Centre Culturel**

FIXE la participation financière communale à l'ASBL Centre Culturel de Doische pour les quatre prochaines années

MARQUE son accord sur les axes prioritaires de politique culturelle à développer par le Centre Culturel Local de Doische dans le cadre du contrat programme 2009-2012.

**8° Marche de fourniture d'un tracteur (lot 1) et d'un bras faucheur (lot 2) :
Approbation du projet et du cahier spécial des charges – Choix du mode de
passation du marché : procédure appel d'offres général – Décision.**

APPOUVE le cahier des Charges pour l'acquisition d'un nouveau tracteur et d'un bras faucheur et choisit le mode de passation du marché par procédure d'appel d'offres général

8°bis Engagement de conseillers en énergie : Ratification délibération collège communal du 30 mai 2007.

RATIFIE la délibération du Collège Communal du 30 mai 2007 désignant la commune de Viroinval comme employeur « des conseillers en énergie » et correspondant principal auprès des Autorités régionales.

9° Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.

La séance du Conseil communal s'étant déroulée sans intervention, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,
M-P. FAYS

Le Bourgmestre,
A. DRICOT